



## DECLARATION LIMINAIRE CDAS DU 29 FEVRIER 2016

L'ordre du jour de ce CDAS porte en particulier sur le budget de l'action sociale pour 2016 dans le Var.

Après une diminution de 5 % l'an dernier, c'est de nouveau une diminution de 5 % que subit le CAL 2016 du Var.

**FO FINANCES** refuse de cautionner un tel budget imposé par les ministres et il ne saurait être question au travers de cet exercice de cogérer la pénurie des crédits du CAL imposée par les ministres de Bercy.

De plus, **FO FINANCES** dénonce le véritable « *hold-up* » de l'action sociale avec l'amputation des crédits dédiés à l'action sociale dans la Loi de Finances 2016, annoncée, en dernière minute, au Comité Technique du 13 octobre 2015.

La réduction drastique des moyens alloués à l'action sociale est une première dans nos ministères.

Ce budget est une marque de mépris et une provocation à l'égard de tous les agents des MEF (ministères économiques et financiers) qui subissent, par ailleurs, la baisse de leur pouvoir d'achat et de leurs rémunérations et qui doivent faire face à des suppressions massives d'effectifs et à des conditions de travail de plus en plus dégradées.

Pour **FO FINANCES**, l'action sociale est un tout avec une déclinaison locale : restauration, logement, aides et les prêts, l'aide à la parentalité, vacances-loisirs. Elle est destinée à tous les actifs et pour certaines prestations, accessibles à l'ensemble des retraités.

Concernant la restauration, une diminution générale de la fréquentation des restaurants administratifs est constatée. Pour **FO FINANCES**, les causes sont multiples et sont tout autant dues à des problématiques liées à l'offre, même si celle-ci évolue, à la tarification, mais également à des facteurs liés à l'environnement professionnel.

Depuis plusieurs années, **FO FINANCES** revendique le relèvement de l'indice plafond de l'harmonisation tarifaire (aujourd'hui à l'indice majoré 466).

Avec la mise en oeuvre des nouvelles grilles indiciaires, cette revendication est plus que jamais une urgence sociale.

## FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

[fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr)

**FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.**

Concernant le logement, pour **FO FINANCES**, il est paradoxal de connaître une érosion du budget alors même que c'est une des priorités sociales des agents.

S'agissant des réservations de places en crèche, la direction générale ne prévoit aucun crédit alors que le projet d'accord sur le plan égalité professionnelle 2015-2017 prévoyait 30 réservations de berceaux sur 3 ans (mesure 10 du plan). Celles-ci ont été supprimées malheureusement faute d'accord majoritaire. Il est regrettable, pour **FO FINANCES**, que la potentialité offerte dans le projet du plan d'action égalité professionnelle n'est pu être concrétisée.

Et que dire sur la protection de la santé des agents du Var ! Oserions nous rappeler l'absence de médecin de prévention depuis quelques années ? Combien de temps allons-nous encore faire partie des 14 départements sans Médecin de Prévention. Il est inadmissible que la DGFIP ait laissé une telle situation s'installer et se dégrader. Il est plus que jamais urgent et nécessaire que des mesures soient prises pour renforcer le réseau de nos Médecins de Prévention et pour éviter que nombre d'entre eux partent exercer ailleurs. Dans l'intérêt des agents qui exercent leurs missions dans des conditions de plus en plus difficiles en ces périodes de restructurations générant de plus en plus de souffrance au travail, pour la Fédération des **Finances FO**, il est de la plus haute importance de trouver rapidement une solution permettant de maintenir et d'améliorer le réseau de la Médecine de Prévention. Ainsi, 2016 sera encore une année noire au point vue santé et sécurité dans le Var, du fait de l'absence multiple d'interlocuteurs.

Enfin, **FO FINANCES** réaffirme

- son attachement à une action sociale de qualité, de haut niveau et qui réponde aux attentes des agents
- et également sa volonté de garantir l'Action Sociale comme une priorité des politiques ministérielles.

*Nous demandons que cette liminaire soit annexée au PV.*

## **FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat**

Permanentés Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

[fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr)

**FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.**